



EIT.swiss

# MAGAZINE



## Service juridique

Blocage des renseignements du registre des poursuites

## Notre business

Interview avec Frank Rutschmann, OFEN

## Photovoltaïque

Une approche globale est nécessaire



Sous la devise «La branche électrique face à de nouveaux défis», la deuxième journée de la branche EIT.swiss aura lieu le 17 janvier 2023 au Kursaal de Berne.



«La vie punit celui qui arrive trop tard.»

### Chère lectrice, cher lecteur

Au cœur de plusieurs mégatendances à la fois, le volume d'affaires de la branche électrique va fortement augmenter au cours des prochaines années. La technique du bâtiment devient de plus en plus un domaine de la branche électrique. La question n'est pas que ces changements arrivent, la question est bien plutôt de savoir quand et à quelle vitesse ils arrivent.

On sait encore à qui les clients souhaitent confier les commandes en question. La branche électrique et en particulier les domaines de la planification et de l'installation électriques sont les premiers contacts naturels pour ces commandes. Mais une entreprise ne doit pas trop compter sur ce caractère «naturel». Au contraire: un marché attractif attirera de nouveaux concurrents. Ces nouveaux concurrents ne viendront pas «du côté de l'OIBT», ils opéreront de manière très agile et interagiront directement avec les clients. Sur un tel marché, les installatrices et installateurs classiques seront relégués au rang de simples sous-traitants, avec la pression sur les coûts que cela implique.

La réponse stratégique, mais aussi opérationnelle, des membres d'EIT.swiss doit donc être: étendre ses activités à plein régime dans ces nouveaux domaines. Faire évoluer l'entreprise, acquérir les compétences nécessaires et occuper le marché. Les partenariats devraient donc être considérés moins comme un signe de faiblesse que comme un moyen efficace de répondre aux souhaits de la clientèle. Au vu des discussions actuelles en particulier, le photovoltaïque, l'électromobilité et l'automatisation du bâtiment devraient être une évidence pour toute entreprise ambitieuse.

**Simon Hämmerli**  
Directeur EIT.swiss



# AGENDA 2022/2023

## Séance du Comité

- 23 novembre 2022, Neuchâtel

## Assemblée des délégués

- 24 novembre 2022, Neuchâtel

## WorldSkills Competition 2022

(organisation décentralisée, professions de l'électricité à Salzbourg)

- 24-27 novembre 2022, Salzbourg, Autriche

## EIT.swiss – Journée de la branche

- 17 janvier 2023, Berne

## Congrès suisse de l'électricité

- 18-19 janvier 2023, Berne

## Séance à huis clos du Comité

- 23-25 janvier 2023, Arosa

## Assemblée générale

- 23 juin 2023, Berne



## 6 | La valeur ajoutée est évidente

Le solaire est bien plus que le PV.



## 16 | Service juridique

Blocage des renseignements du registre des poursuites.



## 12 | Le photovoltaïque est-il notre business?

Interview avec Frank Rutschmann, chef de la section Energies renouvelables à l'OFEN.

La valeur ajoutée est évidente	6
Campagne d'économie d'énergie	11
Le photovoltaïque est-il notre business?	12
Blocage des renseignements du registre des poursuites	16
Primes Suva à nouveau basses en 2023	18
Plan de sécurité pour travaux de service	20
Momentum palais fédéral	22
Nouveaux diplômés!	24
Interview avec M. le Dr Mario Marti	26
Aperçu général CCT et droit de la branche électrique	27
Informations de l'association	28
Chronique	35
Mentions légales	35



## BRANCHE ÉLECTRIQUE, APPROCHE GLOBALE

# La valeur ajoutée est évidente

**Le solaire est bien plus que le PV. Il faut mettre en évidence le potentiel de la mise en réseau, car c'est là que notre branche peut marquer des points.**

**D**ans la communication, le photovoltaïque a presque supplanté le thème de l'infrastructure de recharge pour l'électromobilité. Pourtant, dans la pratique, ces deux thèmes sont indissociables. Car si nous voulons exploiter le maximum de l'énergie solaire, nous, c'est-à-dire la branche électrique, ne devons pas la considérer de manière isolée. Autrement, nous raterions trop d'opportunités. Quelles sont nos possibilités et nos points d'attaque? C'est ce que nous voulons aborder dans cet article et montrer à l'aide d'un exemple que cela peut fonctionner.

### Combien de temps nous reste-t-il?

Soyons clairs dès le départ: les entreprises d'installations électriques

n'ont plus beaucoup de temps pour se lancer dans le photovoltaïque. Pourquoi? Parce qu'au plus tard lorsque les concessionnaires automobiles en Suisse achèteront des entreprises solaires et développeront leurs prestations également dans le domaine de l'infrastructure de recharge, il devrait être clair pour tout le monde que le PV est une tendance à la mode et un domaine d'activité très lucratif.

### Notre avantage

Et pourquoi le solaire est-il plus que le PV? L'affirmation formulée dans le lead peut être justifiée de manière simple: de nos jours, la production d'électricité solaire sur un bâtiment a du sens. Bien sûr, ce n'est pas forcément le cas de tous les bâtiments, et nous n'avons pas besoin



## «Notre branche ne doit pas lâcher le morceau maintenant»

René Emmenegger

de contraintes artificielles, du moins pas maintenant, alors que nous devrions tous réaliser que quelque chose doit changer. Mais ce n'est pas du tout le sujet de cet article, car ces deux points ne jouent aucun rôle dans la considération globale, du moins au niveau technique et en termes de valeur ajoutée.

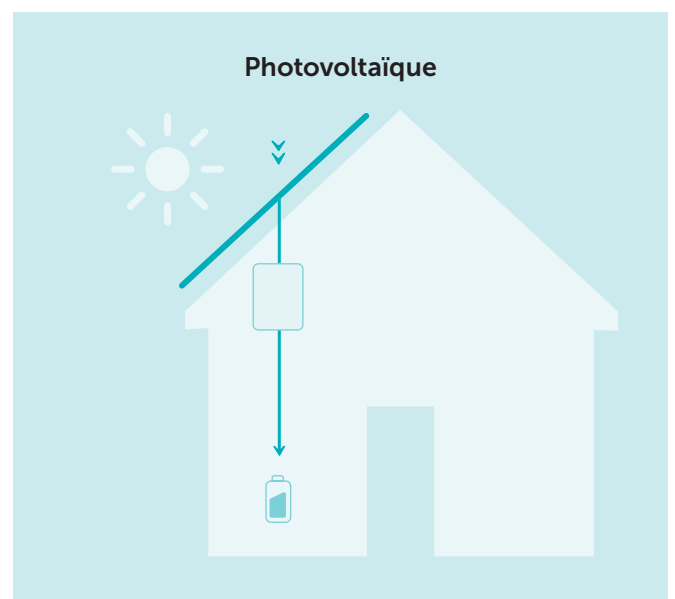
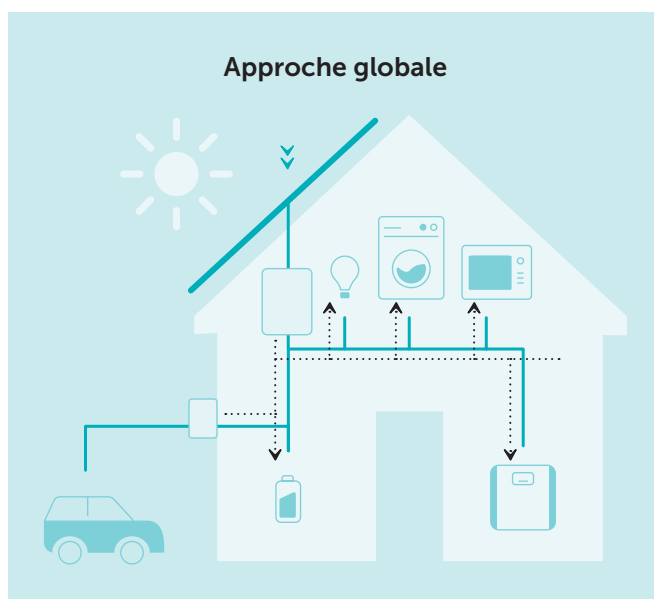
### L'approche globale de la branche électrique

Il s'agit plutôt d'exploiter le maximum de l'électricité produite sur son propre toit pour le bâtiment. Et c'est là que réside la force de la branche électrique. Nous avons les compétences et les possibilités de mettre en réseau de manière intelligente tous les appareils d'un bâtiment, tels que la pompe à chaleur, l'accumulateur d'énergie, la station de recharge, le système smart home et bien d'autres encore, de sorte que l'énergie produite par soi-même puisse être répartie de manière optimale. Les utilisatrices et utilisateurs ne devraient pas vraiment s'en rendre compte, mais avoir dans la mesure du possible le sentiment agréable de toujours

consommer leur propre électricité. L'électricien devient gestionnaire solaire. Est-ce que quelqu'un d'autre dans la branche peut le faire à ce niveau de profondeur et sous cette forme? Je ne connais personne, 1:0 pour nous.

### Pionnier est un mot dangereux

Malheureusement, pas tous les gens de notre branche ne reconnaissent cette chance unique de considérer les choses dans leur globalité. Pour ces entreprises, il sera sans doute plus difficile à l'avenir de proposer des emplois attractifs et de remporter des projets intéressants. Mais ceux qui ont installé des systèmes smart home chez leurs clients il y a des années et qui étaient considérés comme des pionniers peuvent aujourd'hui facilement étendre ces «anciennes» installations. Mais beaucoup pensaient à l'époque que c'était réservé aux fous et aux mordus. Dommage, une occasion manquée, 1:1 pour d'autres. On remarque: la mise en réseau est la base de tout. Et la mise en réseau est le business de la branche électrique.



Ce n'est que si les plus gros consommateurs d'énergie du bâtiment sont gérés de manière intelligente que la consommation propre de l'énergie solaire peut être optimisée. Pour cela, il est nécessaire de disposer de compétences en mise en réseau.





### **Nous sommes sur la bonne voie**

Il est maintenant important de se concentrer sur les exemples positifs. Se plaindre ne sert à rien, cela ne fait que détourner l'attention. Celui qui se plaint perd du temps pour s'occuper de l'avenir. Le danger existe, 1:2. Une entreprise qui a reconnu la tendance de la mise en réseau il y a des années déjà est Elektro Illi AG de Willisau. C'est de là que viennent les anneaux de Willisau, et c'est aussi là que se trouve

l'une des plus grandes sociétés commerciales de Suisse. Illi a une taille moyenne et emploie 45 personnes. L'entreprise propose ses prestations dans les domaines de l'installation, de l'automatisation du bâtiment, du contrôle, de la planification, du photovoltaïque ainsi que des TIC. Un portefeuille complet, tout à fait comparable à celui de nombreux autres membres d'EIT.swiss.

### **La valeur ajoutée au centre de l'attention**

Comme toutes les entreprises, Illi doit faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, aux difficultés de livraison et à bien d'autres choses encore. L'entreprise a néanmoins réussi à développer continuellement ses domaines d'activité. En 2001, elle s'est lancée dans le domaine de la télématique et des réseaux et a créé en 2004 un département d'automatisation du bâtiment. En



2011, elle a commencé à développer le département photovoltaïque. L'élargissement continu des prestations et donc l'adaptation aux conditions du marché sont bien visibles. On devrait pouvoir dire: typique pour la branche, 2:2.

### Une approche globale

Elektro Illi AG ne se considère pas comme un pionnier du solaire. René Emmenegger, propriétaire, membre de la direction et responsable du domaine solaire, décrit son domaine d'activité avec un peu de retenue de la manière suivante: «Pour nous, il est important de pouvoir contribuer avec notre équipe à une production d'électricité durable. Et cela implique bien plus que le PV. Nous considérons aujourd'hui les bâtiments intelligents comme un écosystème global qui comprend le PV, le stockage solaire, la borne domestique et également

le raccordement d'une pompe à chaleur. Et si ça va, et que le maître d'ouvrage est intéressé et a les moyens financiers, nous intégrons aussi la domotique.» Et il ajoute: «Les maîtres d'ouvrage apprécient beaucoup d'être conseillés et accompagnés de manière compétente par un seul et même prestataire. Ils voient la valeur ajoutée que nous offrons et, finalement, sont fiers de leur propre installation.»

### Comment dit-on? USP

Lorsqu'on lui demande en quoi ses prestations se distinguent de celles des autres et où se situe la chance pour les installateurs, René Emmenegger a une réponse claire: «Nous, et j'entends par là la branche et pas seulement notre entreprise, avons la chance, grâce à nos capacités et à notre <compétence en matière de réseau>, d'offrir à la clientèle bien plus que <seulement> du solaire.

C'est précisément ce qu'il faut communiquer. La valeur ajoutée est évidente: si nous mettons en réseau le PV, le stockage, le chauffage et l'automatisation du bâtiment, nous économisons de l'énergie et donc des coûts.» Et qu'en est-il aujourd'hui? Si l'on se réfère à Elektro Illi AG, 3:2 pour la branche électrique. Ce n'est certes qu'un léger avantage, mais avec le bon timing, il sert aux entreprises, à l'ensemble de la branche ainsi qu'à la relève. Car la planification, la construction et l'installation de maisons intelligentes et en réseau sont des perspectives extrêmement attrayantes pour les jeunes professionnels.

**René Senn** Rédaction Magazine EIT.swiss

# Campagne d'économie d'énergie

**L'utilisation sûre et efficace de l'électricité est une évidence pour la branche électrique. En tant qu'association leader de la branche, EIT.swiss soutient également la campagne d'économie d'énergie de la Confédération. Il a rejoint l'Alliance pour les économies d'énergie.**

Ces derniers mois, on a beaucoup parlé de la menace d'une pénurie de gaz et d'électricité.

La peur des contingents et des coupures se répand, ce qui a pour effet que plusieurs associations professionnelles réagissent de manière plus ou moins bruyante et judicieuse.

Lors de sa conférence de presse du 31 août 2022, la Confédération a lancé officiellement la campagne d'économie d'énergie. Celle-ci

s'intitule «L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas». Des appels aux économies et des recommandations ont pour objectif d'inciter la population et les entreprises à économiser l'énergie.

Pour les professionnels de la branche électrique, l'utilisation sûre mais aussi efficace de l'électricité fait partie du quotidien professionnel et ce, de l'éclairage à l'installation et à la programmation de bâtiments intelligents. Qui, si ce n'est eux, peut offrir des conseils d'experts.

Pour marquer notre soutien de la campagne d'économie d'énergie, EIT.swiss a rejoint l'Alliance pour les économies d'énergie. Nous nous engageons ainsi activement pour un approvisionnement en énergie sûr et durable. Nous contribuons ainsi activement à la diffusion des contenus de la campagne.

**Laura Kopp** Relations publiques EIT.swiss





# Le photovoltaïque est-il notre business?

**Les installations photovoltaïques ont le vent en poupe. Nous nous penchons sur le sujet et demandons à Frank Rutschmann, chef de la section Energies renouvelables à l'OFEN, comment il voit le rôle de la branche électrique sur le marché du PV.**

**D**ans notre branche, c.-à-d. dans les entreprises d'installations et de planification électriques, nous ne parlons pas seulement d'installations photovoltaïques depuis que ce thème figure en tête de l'ordre du jour politique. En 1990 déjà, l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI) a publié un document intitulé «Prescriptions provisoires de sécurité pour les installations productrices d'énergie photovoltaïque». Et en 2005, le chapitre 7.12 «Photovoltaïque solaire (PV) – Systèmes d'alimentation électrique» a été intégré pour la première fois dans la norme sur les installations à basse tension (NIBT).

## Étroitement liés

Le photovoltaïque et l'installation électrique sont depuis toujours très étroitement liés, car il s'agit toujours d'électricité. Et comme le

montrent les publications de l'ESTI et la NIBT, il s'agit aussi de sécurité dans l'utilisation du photovoltaïque, car la plupart des installations sont aujourd'hui couplées au réseau public. De nombreuses entreprises d'électricité ont aujourd'hui de nombreuses années d'expérience dans l'installation de systèmes solaires. Certaines ont conclu des partenariats avec des entreprises qui montent pour elles les panneaux solaires sur les toits. Pour d'autres, de grimper sur les toits était trop dangereux ou elles n'ont pas trouvé les personnes nécessaires ou les ressources pour se lancer dans ce business. Mais c'est en fait le cas pour toutes les technologies dans notre branche, pas tout le monde ne peut faire tout.

## L'électricité est notre business?

Ce que l'on peut peut-être reprocher à la branche, c'est d'avoir

manqué l'occasion de mieux commercialiser la technologie PV au cours des dernières années. On peut ainsi avoir l'impression que les installations photovoltaïques ne font pas partie du champ d'activité des installateurs et des planificateurs innovants. Pourtant, il est indéniable qu'ils ont été et sont des pionniers en matière de PV et qu'ils continueront à l'avenir à contribuer largement au développement des installations. Cela est notamment dû au fait que la mise en service et le raccordement d'une installation photovoltaïque, aussi au réseau électrique public, nécessitent toujours l'autorisation d'installer, bien connue dans la branche, selon l'article 6 de l'OIBT.

## De la valeur ajoutée grâce à une vision globale

Dans l'idéal, les installations photovoltaïques ne devraient pas être considérées indépendamment de



Se lancer dans une production d'électricité durable. Aucun problème pour les installateurs. Au contraire, le travail d'équipe fait même plaisir.

leur environnement. C'est là aussi que les entreprises d'installations électriques entrent en jeu, car elles ont une vision globale des installations: elles veillent à l'optimisation de l'autoconsommation dans le bâtiment, créent des regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP), s'y connaissent en systèmes de stockage et, surtout, en électromobilité. Elles s'occupent également de la distribution intelligente de l'énergie solaire dans le bâtiment au moyen de systèmes de bus et de réseaux IP, ainsi que de la mise en réseau de tous ces systèmes avec le bâtiment intelligent sur lequel l'installation photovoltaïque est installée. En bref, une installation photovoltaïque n'apporte une valeur ajoutée effective que lorsqu'elle est combinée à la technique du bâtiment. Toutes ces tâches relèvent du domaine d'activité de la branche

des installations électriques, c'est elle qui «met l'énergie en réseau». Les entreprises de planification électrique travaillent pour des maîtres d'œuvre qui misent sur les énergies renouvelables, et les entreprises d'installation mettent en œuvre ce qui est réalisable aujourd'hui du point de vue technique.

#### Questions à l'OFEN

Afin de clarifier l'importance de la branche électrique pour le photovoltaïque, nous avons posé quelques questions à Frank Rutschmann, chef de la section Energies renouvelables à l'OFEN.

#### Quelle est, selon vous, l'importance de la branche électrique lorsqu'il s'agit d'installations photovoltaïques?

FR Pour réaliser une installation PV de haute qualité et garantir une exploitation sûre, deux compéten-

ces clés sont nécessaires: d'une part, des connaissances dans le domaine de l'enveloppe du bâtiment et d'autre part, des connaissances dans le domaine de l'électricité. La branche électrique est donc un acteur très important et peut contribuer de manière décisive au développement du photovoltaïque.

#### Considérez-vous que les installateurs-électriciens sont également des «metteurs en réseau»?

FR Au plus tard depuis la fin de la RCP, il ne s'agit plus seulement de produire de l'électricité solaire, mais aussi, pour des raisons économiques, de savoir comment celle-ci peut être consommée le plus possible sur place. Les pompes à chaleur et, de plus en plus souvent, les stations de recharge pour voitures électriques jouent ici un rôle important. La mise en réseau de

la production et de la consommation va prendre de plus en plus d'importance, il faut des personnes qui se sentent à l'aise dans ces deux domaines et qui comprennent aussi quelque chose de la technique de commande. Je pense que les installateurs-électriciens ont de bonnes cartes en main.

### **Est-ce que la branche exploite suffisamment son potentiel?**

FR La branche électrique n'est pas encore aussi présente qu'elle pourrait l'être dans le domaine du PV. Pourquoi ne pas aborder le sujet du PV avec le ou la propriétaire d'une maison lors d'un contrôle électrique? Je considère en outre que la formation et la formation continue des collaborateurs sont très importantes. Car une installation PV ne se limite pas à la partie CA. Des thèmes comme la sécurité du toit, l'enveloppe du bâtiment et la pose correcte des câbles CC sont également essentiels.

### **En tant qu'association, que peut faire EIT.swiss pour accélérer la mise en œuvre?**

FR Comme je l'ai dit, la formation et la formation continue me semblent être un élément central où l'association peut être active. Dans le domaine de la formation initiale, des choses ont déjà été faites ces dernières années. On pourrait par exemple imaginer des offres de formation en collaboration avec Swissolar afin de préparer la branche électrique aux défis croissants. Car en fin de compte, la réussite de la mise en œuvre de la stratégie énergétique dépend en grande partie des personnes qui installent et mettent en service des installations photovoltaïques au quotidien.

### **Quelle importance accordez-vous à une collaboration constructive entre Swissolar et EIT.swiss?**

FR Je pense qu'il est essentiel que Swissolar et EIT.swiss continuent à collaborer de manière construc-

tive, comme ils l'ont déjà fait ces dernières années, p. ex. dans le cadre du centre de coordination Formation solaire suisse, de la suppression de l'obligation de présenter des plans et de l'admission simplifiée à l'examen selon l'art. 14 OIBT. Comme EIT.swiss est représenté au Comité de Swissolar et que diverses entreprises sont membres des deux associations, je ne me fais pas de souci à ce sujet.

### **Y a-t-il et faut-il encore des contributions pour le développement du photovoltaïque? La branche en profite-t-elle?**

FR De nos jours, le photovoltaïque est principalement encouragé par le biais de la rétribution unique. Outre l'encouragement par la Confédération, il y a également des programmes d'encouragement au niveau cantonal et communal. Le développement futur dépend entre autres des prix du marché de l'électricité et du tarif d'achat des gestionnaires de réseaux de distribution. Si ceux-ci restent élevés à long terme, une installation PV peut être exploitée de manière rentable même sans contributions. Des conditions d'encouragement claires et une réduction de la liste d'attente liée à la RPC ont permis au photovoltaïque de connaître un énorme boom ces dernières années, le taux de croissance des deux dernières années étant à chaque fois supérieur à 40%.

En principe, la branche profite également de cette forte demande, mais il est important de s'attaquer au problème de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

### **Quelle part des besoins en électricité de la Suisse pourrait être couverte par le photovoltaïque si l'obligation d'une installation sur chaque toit de maison était instaurée?**

FR Une étude récemment publiée par la ZHAW chiffre le potentiel sur les toits suisses à environ 53 TWh.

Par rapport à la consommation nationale actuelle de 62,5 TWh, les installations PV sur les toits pourraient donc couvrir environ 85% des besoins en électricité. Si le potentiel était entièrement exploité, tous les bâtiments appropriés en Suisse disposeraient d'une installation PV sur au moins une surface de toit. Il convient de noter ici que le rendement des modules continuera d'augmenter à l'avenir. Le potentiel sur les toits est donc encore plus important.

Merci pour cette interview!

René Senn Rédaction Magazine EIT.swiss



«Je pense qu'il est essentiel que Swissolar et EIT.swiss continuent à collaborer de manière constructive, comme ils l'ont déjà fait ces dernières années»

Frank Rutschmann

# Blocage des renseignements du registre des poursuites

**Depuis le 1.1.2019, les débiteurs peuvent facilement se défendre contre les inscriptions injustifiées. Après avoir fait opposition, ils peuvent demander trois mois plus tard à l'office des poursuites de ne plus publier la poursuite si aucune procédure n'a été engagée dans l'intervalle pour écarter l'opposition.**

La loi laisse toutefois deux questions en suspens, à savoir si la même chose s'applique lorsque le créancier poursuit la poursuite, mais qu'il perd devant le tribunal, et pendant combien de temps le débiteur peut exiger que la poursuite ne soit pas communiquée.

Le tribunal fédéral a tranché ces deux questions (ATF 147 III 41 ss; TF 5A\_927/2020).

Si le créancier poursuivant a introduit une procédure de mainlevée de l'opposition (art. 79–84 LP), l'office des poursuites communique la poursuite à des tiers. Le fait que le créancier a succombé dans la procédure de mainlevée (art. 80ss LP) ne s'oppose pas à la communication.

Une femme a été poursuivie à tort par une entreprise de déménagement. Elle a fait opposition à la poursuite. L'entreprise de déménagement a entamé une procédure

de mainlevée pour annuler l'opposition, mais elle a perdu. Par la suite, l'entreprise n'a plus rien entrepris. Début 2019, cette femme a exigé de l'office des poursuites de Küssnacht-Zollikon-Zumikon qu'il ne communique plus la poursuite à des tiers. L'office des poursuites, puis le Tribunal fédéral ont rejeté la demande avec la justification que «le Tribunal fédéral a jugé que seules les poursuites pour lesquelles le créancier est resté inactif après la notification du commandement de payer et le dépôt de l'opposition ne doivent pas être communiquées. Le fait que le créancier gagne ou perd devant le tribunal ne joue aucun rôle».

Dans son arrêt, le Tribunal fédéral n'a rien dit sur ce qui s'applique après un an, lorsque le créancier ne peut plus continuer la poursuite. Cette dame a de nouveau demandé à l'office des poursuites de ne pas divulguer la poursuite. L'office des poursuites, puis le Tribunal fédéral ont à nouveau refusé. Justification des juges: «Ni l'énoncé

ni l'histoire du développement de la nouvelle norme ne permettent de conclure que le débiteur peut encore présenter une demande de non-communication après l'expiration d'un an» (Arrêt 5A\_927/2020 du 23.8.2021). Ces arrêts ont été critiqués parce qu'une demande de radiation de l'inscription au registre devrait également être déposée après un an. La décision est également critiquée par d'autres experts juridiques: «Il n'y a aucune logique à ce qu'une demande ne soit plus possible après un an.»

Fin juillet 2022, le Tribunal fédéral a décidé dans un autre cas qu'une demande de non-communication d'une poursuite n'est plus possible si le débiteur a réglé la créance après l'engagement de la procédure de poursuite (TF 5A\_701/2020 du 23.7.2021).

**Richard Permann**  
Service juridique / EIT.swiss





# Primes Suva à nouveau basses en 2023

En 2021, deuxième année de pandémie de coronavirus, le nombre d'accidents déclarés est reparti à la hausse. Grâce à une évolution favorable du risque et au reversement de produits des capitaux et de fonds de compensation excédentaires, les primes seront à nouveau exceptionnellement basses en 2023.



**A**u cours de la deuxième année de pandémie, les restrictions imposées par les autorités concernant le monde du travail et les activités de loisirs se sont assouplies par rapport à 2020. Il en est résulté, à quelques exceptions près, une recrudescence des accidents et donc une progression des coûts dans la plupart des branches. L'année 2021 n'est par conséquent plus marquée par aucun effet exceptionnel lié au Covid-19. Il sera néanmoins procédé à des versements extraordinaires.

### Excédents de produits des capitaux

La bonne année boursière 2021 a permis à la Suva de réaliser des

produits financiers qui ont engendré des excédents. Le Conseil de la Suva a décidé que les personnes assurées bénéficieront d'un versement de 824 millions de francs. Dans l'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels (AAP/AANP), cela correspond à un versement à hauteur de 20% des primes nettes pour toutes les classes tarifaires.

### Diminution du nombre de rentes d'invalidité

Le nombre de nouvelles rentes d'invalidité allouées a diminué en 2021. La tendance positive qui perdure déjà depuis quelques années concernant l'évolution du risque a diverses causes. Elle permet à la Suva de dissoudre des provisions

techniques qui ne sont plus nécessaires. Dans la classe Installations électriques et construction de réseaux, les moyens dégagés sont affectés aux fonds de compensation encore insuffisants.

#### Arabelle Frey

Communication d'entreprise de la Suva

Les primes sont exceptionnellement basses du fait que la Suva reverse actuellement des réserves et des produits excédentaires des placements aux personnes assurées. Lorsque les excédents alloués aux versements seront épuisés, les primes reviendront au niveau normal. Ce moment dépend de l'évolution des sinistres et de celle des marchés financiers.

#### Taux de base de l'assurance contre les accidents professionnels au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Dans les parties de sous-classe A0 et B0, les taux de prime nets et bruts diminuent. Dans la partie de sous-classe AK, le taux de prime net demeure stable et le taux de prime brut connaît une légère hausse.

Partie de sous-classe Degré		Taux de base 2022			Taux de base 2023		
		Degré	Net en %	Brut en %	Degré	Net en %	Brut en %
55D A0	Entreprise d'installations électriques	89	1,4640	1,4347	<b>88</b>	<b>1,3950</b>	<b>1,3811</b>
55D AK	Installations de systèmes de communication et de multimédias	74	0,7040	0,6899	<b>74</b>	<b>0,7040</b>	<b>0,6970</b>
55D B0	Montage de lignes aériennes et pose de câbles souterrains	107	3,5200	3,4496	<b>105</b>	<b>3,2000</b>	<b>3,1680</b>

#### Taux de base de l'assurance contre les accidents non professionnels au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Le taux de prime net reste inchangé pour l'assurance contre les accidents non professionnels. Le taux de prime brut augmente par rapport à l'année précédente en raison de déductions extraordinaires un peu moins élevées.

Classe Degré		Taux de base 2022			Taux de base 2023		
		Degré	Net en %	Brut en %	Degré	Net en %	Brut en %
55D	Installations électriques, construction de réseaux	96	2,0610	1,87	<b>96</b>	<b>2,0610</b>	<b>1,94</b>

# Plan de sécurité pour travaux de service

**Selon l'ordonnance sur les travaux de construction (OTConst), un plan écrit de sécurité et de protection de la santé doit être établi pour tous les travaux de construction. Cela vaut également pour les travaux de service. EIT.swiss a développé une solution pratique en collaboration avec la Suva.**

La solution élaborée comprend deux éléments: d'une part, une instruction sur les dangers les plus courants dans le domaine du service doit être effectuée régulièrement (au moins une fois par an) avec tous les collaborateurs concernés. Et d'autre part, les dangers liés à une intervention doivent être consignés sur un formulaire abrégé avant le début des travaux.

L'identification des dangers au sein de l'entreprise joue un rôle important. Chaque entreprise peut déterminer les dangers auxquels elle doit s'attendre dans le cadre de ses activités. La solution industrielle Batisec propose à cet effet dans son manuel (chapitre 5) des modèles de détermination des dangers dans les domaines de l'électricité, de la technique du bâtiment, du bureau et, désormais, des travaux de service. Les dangers ainsi identifiés devraient faire partie de l'instruction régulière et sont considérés comme des «dangers standards». Les entreprises sont libres de définir leurs «dangers standards». Par exemple, une entreprise d'électricité spéciali-

sée dans le travail en zone EX peut définir les dangers correspondants comme standard. Le personnel formé doit confirmer l'instruction.

Sur place, les spécialistes du service doivent constater, après une brève inspection, si le lieu de travail présente uniquement les risques standards formés ou d'autres risques et quelles mesures doivent être prises. Cela aide également lors de la facturation, par exemple si des EPI supplémentaires ou d'autres outils de travail sont nécessaires. Il est important que la documentation des dangers soit effectuée et validée avant le début des travaux. Batisec met à disposition un formulaire abrégé pour l'inspection. Les entreprises peuvent également utiliser leurs propres documents.

Avec l'instruction régulière et attestée et le formulaire abrégé, les exigences de l'OTConst sont remplies. Il est important de tenir compte des deux éléments. En définissant librement les dangers standards, les entreprises disposent d'une grande flexibilité. Avec la brève inspection avant le début des

travaux et la vérification de la conformité des travaux au standard, EIT.swiss et la Suva ont trouvé une solution qui peut être mise en œuvre dans la pratique avec un investissement de temps raisonnable et qui contribue en même temps à augmenter la sécurité au travail.

**Michael Rupp**  
Relations publiques EIT.swiss

## **Vous trouverez ici des informations supplémentaires sur l'ordonnance sur les travaux de construction:**

- Action annuelle Batisec «Ordonnance sur les travaux de construction»
- Page thématique de la Suva «Nouvelle ordonnance sur les travaux de construction» (OTConst) 2022
- Modèle Batisec: Plan de sécurité et protection de la santé pour les travaux de service dans le domaine de la technique du bâtiment
- Tutoriel vidéo d'EIT.swiss sur le plan de sécurité pour les travaux de service



Concept de la sécurité et la protection de la santé pour les travaux de service (06.2022)  
Montage, installation, postes de travail mobiles



Adresse	ou
	<input type="checkbox"/> selon ordre/rapport

**Organisation d'urgence**

144 Ambulance 1414 Rega	118 Pompiers	117 Police	145 Tox Info Suisse
Numéro spécial d'urgence:			
<input type="checkbox"/> La connexion avec les appareils mobiles est garantie.	<input checked="" type="checkbox"/> Matériel de premiers secours disponible		

**Règles vitales**

Nous connaissons et respectons les règles vitales dans nos travaux.  
Nous disons STOPP, lorsqu'une règle vitale n'est pas respectée et nous ne reprendrons le travail lorsque le dangers sera écarté.

**Mesures générales de sécurité et de protection de la santé au sein de l'entreprise (concept standard de sécurité)**

Nous répondons aux exigences de l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (directive 6508 de la CFST) par le raccordement et la mise en œuvre de la solution de branche BATISEC (CFST n° 20).  
Pour les travaux de service (montage, installation, postes de travail mobiles), nous déterminons régulièrement les dangers conformément au manuel BATISEC (annexe au chapitre 5) et mettons en œuvre les mesures de sécurité.  
Tous les collaborateurs sont régulièrement formés sur les règles vitales, les mesures de sécurité et l'application de ce concept de sécurité et de protection de la santé. Des certificats de formation sont disponibles.

**Détermination des dangers sur place :**

Les mesures du concept standard de sécurité et de protection de la santé sont respectées.

Le travail ne peut commencer que lorsque toutes les règles vitales et les mesures standard ont été respectées. Les situations dangereuses suivantes, qui s'écartent du concept standard de sécurité, ont été constatées :

- Accès peu sûr au poste de travail (largeur et inclinaison des accès, risque de chute, escaliers, passerelle)
- Hauteur de travail; utilisation limitée des échelles (hauteur de chute supérieur à 2 mètres, travail prolongé, grande circonférence)
- Absence de protection contre les chutes (Protections latérales, ouvertures dans les murs, le sol, les gaines, échafaudage, différence niveau)
- Absence de protection contre les chutes par-dessus le bord/à travers le toit (échafaudage, ponts de ferblantier)
- Absence d'éclairage (postes de travail et voies de circulation)
- Présence de substances particulièrement dangereuses pour la santé (amiante ou PCB)
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

Mesures:

\_\_\_\_\_

Responsable de ce concept de sécurité	Date



BULLETIN DU  
CONSEILLER NATIONAL  
MATTHIAS SAMUEL JAUSLIN

# Le Parlement sombre dans l'hyperactivité

Lors du débat sur l'initiative pour les glaciers, qui demande l'interdiction des combustibles fossiles, le Parlement a opté pour un contre-projet comportant des mesures efficaces.



## «C'est en faisant des économies qu'on essaie de s'en sortir.»

Matthias Samuel Jauslin

Lors de sa première délibération, le Conseil national a fixé des objectifs contraignants. De plus, des moyens seront mis à disposition pour encourager les nouvelles technologies et le remplacement des chauffages. Le Conseil des États a intégré à ce contre-projet un arrêté fédéral urgent. Sous le titre d'«Offensive solaire», il veut désamorcer la situation de pénurie d'électricité avec cet arrêté, bien qu'il ait en parallèle une toute nouvelle loi en cours d'élaboration. Le Conseil des États a voulu jeter par-dessus bord les principes constitutionnels et exclure toutes les restrictions et possibilités d'opposition pour les grandes installations solaires alpines. Il n'est pas digne de notre système politique d'imposer des projets sans discussions approfondies et sans procédure régulière. La précipitation avec laquelle le Parlement a sauvé le projet jusqu'au vote final lors de la session d'automne en est la preuve, mais cela n'a aucun effet sur la sécurité d'approvisionnement à court terme.

Au moins, le Conseil national a corrigé les erreurs les plus grandes. Pas parfaitement et toujours avec un arrière-goût. L'obligation d'installer des panneaux solaires sur les nouveaux bâtiments ne doit s'appliquer qu'à partir d'une surface brute de plus de 300 m<sup>2</sup>. Les immeubles d'habitation ne sont donc guère concernés. Il n'est pas clair quelles parties des bâtiments doivent être couvertes par de l'énergie solaire. Heureusement, 18 cantons connaissent déjà une obligation solaire et ont depuis longtemps édicté les dispositions nécessaires. L'effet le plus important est obtenu par une prescription pour les bâtiments fédéraux, qui doivent équiper toutes les surfaces appropriées par de l'énergie solaire d'ici 2030.

La procédure de projet pour la construction de grandes installations solaires alpines a également été clarifiée lors de l'élimination des divergences. Ainsi, contrairement à l'idée du Conseil des États, l'obligation d'une EIE subsiste. En fait, il ne s'agit que des deux projets valaisans Gondosolar et Grengiols-Solar. Or, seul le projet Gondosolar repose sur une planification fondée.

Une disposition transitoire pour des capacités supplémentaires dans les centrales hydroélectriques à accumulation a également été introduite par la petite porte. Il s'agit concrète-

ment du projet du lac de Grimsel, où le barrage doit être surélevé de 23 m comme prévu. Le Parlement fédéral s'est laissé entraîner à freiner tous les pouvoirs publics et à donner ainsi un coup de pouce à l'étape d'aménagement bloquée depuis des années. C'est très problématique du point de vue constitutionnel, mais compréhensible du point de vue politique. Mais là encore, on voit les dérives de l'hyperactivité du Parlement fédéral. Il ignore le fait qu'en plus du barrage de remplacement de Spitalamm, actuellement en construction, le barrage de Seeufereggen doit également être rehaussé. Cela ne sera pas possible avant 2026, car en plus d'un permis de construire, une procédure de concession est nécessaire. Ceux qui pensent qu'il suffit d'un peu plus de béton doivent drastiquement réduire leurs attentes.

Malgré ces obstacles, le projet a été approuvé comme urgent. Pas toutes les mesures ne répondent aux exigences d'une politique libérale. Un compromis est un compromis.

**Matthias Samuel Jauslin** est membre du Conseil national depuis 2015, membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-N) et membre de la Commission de gestion. Il est le directeur et principal actionnaire d'une entreprise d'installations électriques, de télématique et d'automatisation.



# Nouveaux diplômés!

**Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL59 / 21.06.2022-22.06.2022**

Andenmatten Sandro 3902 Glis  
Basile Roberto 6710 Biasca  
Glaus Ronny 4613 Rickenbach  
Jauslin Severin 5600 Lenzburg  
Stucki Stefan 3674 Bleiken

**Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL60 / 23.06.2022-24.06.2022**

Camelliti Lorenzo 22020 Faloppio  
Candolfi Igor 6632 Vogorno  
Decristophoris Nicola 6556 Leggia  
Kobelt Pascal 8580 Amriswil  
Stuppia Gioele 9403 Goldach  
Tomaselli Tarik 8570 Weinfelden

**Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL61 / 16.08.2022-17.08.2022**

Arikan Mehmet 8424 Embrach  
Eigenmann Darius 9000 St. Gallen

Eugster Patrik 8302 Kloten  
Jatoi Hamza 8304 Wallisellen  
Rathgeb Simon 8919 Rottenschwil  
Suter Michael 5722 Gränichen  
Zurbrügg Daniel 3716 Kandergrund

**Électricien chef de projet en installation et sécurité, BPEL62 / 18.08.2022-19.08.2022**

Ackermann Marco 8889 Plons  
Beer Olivier 3150 Schwarzenburg  
Cifci Mustafa 8107 Buchs  
Jäggi Dominic 3294 Büren a. A.  
Mastroianni Mauro Giuseppe  
5502 Hunzenschwil  
Wittmann Benjamin 6005 Luzern  
Wunderlin Michael 4314 Zeiningen

**Électricien chef de projet en planification, BPPL7 / 16.08.2022-17.08.2022**

Cléménçon Pascale 8003 Zürich  
Kühne Marco 8802 Kilchberg ZH

**Installateur-électricien diplômé HE227 / 28.06.2022-29.06.2022**

Berisha Edmiron 4153 Reinach BL  
Bernet Nicola 6144 Zell  
Erhard Simon 3426 Aefligen  
Hachen Emanuel  
3762 Erlenbach im Simmental  
Kronig Alessandro 3902 Glis  
Schnydrig Ismael 3902 Glis  
Ucak Ali Samet 4153 Reinach  
Walker Alessandro 3904 Naters

**Installateur-électricien diplômé HE228 / 30.06.2022-01.07.2022**

Ahmeti Sadri 8108 Dällikon  
Aliji Mevlan 8620 Wetzikon  
Bosshard Marcel 5423 Freienwil  
Djokic Dejan 8200 Schaffhausen  
Joas Yves 4422 Arisdorf  
Scheiwiller Moritz 8575 Bürglen TG



# Inscription à l'examen

## Expert en installation et sécurité électrique, HFPEL6 / 14.6.2022-15.06.2022

Aymon Cédric 1958 St-Léonard  
Bellaggio Sandro 9242 Oberuzwil  
Conrad Thomas 7000 Chur  
Keller Andreas 9200 Gossau  
Kleiner Adrian 9445 Rebstein  
Monnet Gaëtan 1907 Saxon  
Näf Michael 9523 Züberwangen  
Schirmer Johannes  
9053 Teufen AR

## Expert en installation et sécurité électrique, HFPEL7 / 16.06.2022-17.06.2022

Brügger Reto 5643 Sins  
Hengartner Pascal 9230 Flawil  
Manser Fabian 7310 Bad Ragaz  
Mauchle Benjamin  
9430 St.Margrethen  
Mejri Tarek 8200 Schaffhausen  
Raboud Yvan 1870 Monthey  
Surer Leonie 4463 Buus

## Expert en installation et sécurité électrique, HFPEL8 / 30.08.2022-31.08.2022

Boss Simon 3632 Oberstocken  
Caduff Pascal 3294 Büren a. A.  
Gerber Steven 2504 Biel  
Pfister Oliver Matthias 4562 Biberist  
Racciatti Johan 1307 Lussy-Villars  
Reutegger Hans 1784 Courtepin  
Riser Rolf 4461 Böckten  
Robinson Gregory Thomas  
2575 Hagneck  
Stalder Adrian 6023 Rothenburg  
Veljic Nemanja 1110 Morges

## Examen pratique selon l'OIBT PXP1 / 01.09.2022-02.09.2022

Eisenhut Adrian 9534 Gähwil  
Gmünder Mathias 9050 Appenzell  
Hardegger Marcel 9200 Gossau  
Henn Jonas 6900 Lugano  
Leuenberger Andreas 2545 Selzach  
Oechslin Michel 8597 Landschlacht  
Saliu Abdilzekjir 9050 Appenzell

EIT.swiss organise régulièrement des examens dans le domaine de la formation professionnelle supérieure. Les candidates et candidats peuvent s'y inscrire tout au long de l'année.

En tant qu'organe responsable de la formation professionnelle supérieure, EIT.swiss est également responsable de l'organisation des examens professionnels supérieurs, de l'examen professionnel et de l'examen pratique. Ceux-ci ont lieu chaque année durant plusieurs périodes d'examen. Les candidates et candidats qui remplissent les conditions d'admission peuvent s'inscrire aux examens tout au long de l'année via le site Web d'EIT.swiss. Veuillez noter les dates de clôture pour la répartition des examens:

- 1<sup>er</sup> mars pour la période d'examens d'env. juin à octobre
- 1<sup>er</sup> juillet pour la période d'examens d'env. octobre à février
- 1<sup>er</sup> novembre pour la période d'examens d'env. mars à juin

La décision d'admission est envoyée aux candidates et candidats inscrits environ 30 jours après la date de clôture. Vous trouverez des informations détaillées sur le programme d'examens et les examens sur le site Web d'EIT.swiss:

### Examen professionnel



### Examen pratique



### Examens professionnels supérieurs



Les collaborateurs d'EIT.swiss se feront bien sûr un plaisir de répondre à toutes vos questions par e-mail (FPS@eit.swiss).

# Interview avec M. le Dr Mario Marti

**Le livre «Changement de paradigme en droit des marchés publics» (disponible uniquement en allemand et en français) s'adresse à tous ceux qui sont confrontés aux marchés publics dans leur travail quotidien, c. à. d. aussi bien aux autorités adjudicatrices qu'aux soumissionnaires. Interview avec l'auteur M. le Dr Mario Marti.**

## **Pourquoi as-tu écrit ce livre?**

Nous accompagnons très activement la révision de la loi depuis de nombreuses années. Je me suis penché sur celle-ci pour la première fois en 2006. D'où le besoin de mettre par écrit les expériences acquises. En outre, j'ai toujours remarqué que nombre de mes collègues considéraient la révision comme peu spectaculaire, selon la devise «rien ne va changer». Cela m'a agacé, car la volonté du législateur de passer à un véritable changement de paradigme – en s'éloignant du dictat des prix pour s'orienter vers une véritable concurrence en matière de qualité – est claire comme du cristal. Cela doit également être exprimé dans l'interprétation de la nouvelle loi.

## **Quelles sont pour toi les principales nouveautés du nouveau droit?**

La durabilité, bien sûr: auparavant, l'objectif du droit des marchés publics était la rentabilité. Désormais, la durabilité s'y ajoute et a la même importance. Cela crée une toute nouvelle situation de départ pour les autorités adjudicatrices – l'accent est mis sur la qualité de la prestation. Plusieurs autres nouveautés illustrent ce changement de paradigme: de nouveaux critères d'adjudication – outre la durabilité,

par exemple les coûts du cycle de vie, le caractère innovant, la plausibilité de l'offre ou la fiabilité du prix. L'obligation de contrôler les offres anormalement basses. Et bien sûr, la formule d'adjudication: à l'avenir, l'adjudication se fera à l'offre la plus avantageuse et non plus à celle qui est la plus avantageuse du point de vue économique.

## **Où en sommes-nous aujourd'hui dans la mise en œuvre du nouveau droit?**

Le droit fédéral est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Au niveau des cantons, la mise en œuvre de la nouvelle AIMP prend un plus de temps, mais il est très réjouissant de voir la rapidité avec laquelle de nombreux cantons procèdent à l'entrée en vigueur! L'application

dans la pratique est disparate, mais elle prend aussi du temps. On constate une grande volonté de la part des autorités adjudicatrices d'appliquer les nouveaux instruments. Ce n'est pas toujours facile, par exemple, il est délicat de définir et d'appliquer un critère d'adjudication dans le domaine de la durabilité. Dans ce domaine, il me semble important que les autorités et les fournisseurs fassent preuve de créativité et d'innovation dans la recherche de nouvelles solutions et d'idées et qu'ils les mettent en œuvre avec courage. Parallèlement, il faut échanger des expériences et développer les meilleures pratiques.

**Michèle Ramò** constructionsuisse



M. le Dr Mario Marti est Managing Partner du site bernois du cabinet d'avocats Kellerhals Carrard. Il est spécialisé dans le droit privé de la construction et le droit des marchés publics. Il participe à des projets législatifs ainsi qu'à l'élaboration de bases contractuelles. Mario Marti est directeur de l'Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils usic et directeur du groupe de base Planification de constructionsuisse.

# Aperçu général CCT et droit de la branche électrique

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les commissions paritaires effectueront des contrôles d'entreprises. Il faudra contrôler si les entreprises respectent les prescriptions de la CCT.**

**E**n suivant le séminaire «Aperçu général CCT et droit de la branche électrique», vous apprendrez à quoi vous devez faire attention pour ne pas avoir d'ennuis lors d'un contrôle d'entreprise. Le séminaire permet aux participants de trouver des réponses à différentes questions juridiques. Il présente dans les grandes lignes le contenu d'un contrat de travail ainsi que les dispositions y afférentes dans la CCT et le Code des obligations et prépare aux contrôles d'entreprise (anciennement: contrôle des livres de salaires). À l'aide de cas issus du conseil juridique d'EIT.swiss, différents thèmes prioritaires importants pour la pratique sont abordés. Le séminaire est conçu sur mesure et vit d'un échange animé entre la direction du séminaire et les participants. Le séminaire aborde différents thèmes. Vous apprendrez notamment les conditions et le contenu de différents types de contrats et de certificats. En outre, différentes questions et réponses sur le

thème du salaire sont abordées. Outre le maintien du paiement du salaire en cas de maladie et d'accident, il s'agit par exemple de salaires minimaux, de frais, etc. Le séminaire aborde également les droits et obligations des employeurs et des collaborateurs, les difficultés liées aux différents modèles de temps de travail, les délais de protection ainsi que diverses questions d'assurance. Après avoir suivi le séminaire, vous serez en tout cas en mesure de procéder au contrôle de l'entreprise.

## Révision des formations initiales

**Trois ateliers ont déjà été organisés avec succès pour élaborer le profil de qualification.**

Le deuxième atelier a eu lieu le 30 août 2022. 35 jeunes professionnels issus de 13 sections et ayant terminé leur apprentissage il y a deux à cinq ans au maximum y ont participé. L'objectif de l'atelier était de décrire des situations de travail et des activités actuelles du quotidien professionnel. Le troisième atelier a eu lieu le 26 septembre 2022. Au total, 27 représentants d'entreprises issus de 15 sections de toutes les trois régions linguistiques y ont participé. L'objectif de l'atelier était de poursuivre le traitement des résultats des deux premiers ateliers. Il en est ressorti une profession d'installations électriques en quatre ans, une profession d'installations électriques en trois ans et une profession de planification en quatre ans. L'idée d'une formation de base d'un an et la possibilité d'une formation initiale de trois ans de «dessinateur/trice» ont également été discutées. Le quatrième atelier sur le profil de qualification (16 novembre 2022) permettra d'approfondir ces résultats. Peter Wissler, du bureau pour les questions de formation, était à nouveau chargé de l'animation de l'atelier, tandis que Regula Stucki et Maurice Wörnhard, de la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP), assuraient l'accompagnement pédagogique professionnel.

## Comité

**La préparation de la prochaine assemblée des délégués a été au centre de la séance du Comité.**

Lors de sa séance du 5 octobre 2022 à Lenzbourg, le Comité a approuvé le cahier des charges pour les représentantes et représentants d'EIT.swiss des commissions pour le développement professionnel et la qualité (CSDP&Q). Ce document règle notamment les principes, l'organisation, les tâches et les compétences ainsi que les droits et les obligations. Par ailleurs, le Comité s'est penché sur les documents pour la prochaine assemblée des délégués. Outre le budget 2023, le mandat pour les prochaines négociations sur la CCT ainsi que les objectifs pluriannuels en font partie. Les documents correspondants seront envoyés aux délégués en même temps que l'invitation. La séance du Comité a été suivie d'un échange avec les membres du Comité d'EIT.aargau.



Norbert  
Ivan  
Büchel

## Nouveau responsable de la formation professionnelle

La recherche d'un nouveau chef du département de la formation professionnelle et membre de la direction a pu être menée à bien. Norbert Ivan Büchel reprendra la succession d'Erich Schwaninger le 1<sup>er</sup> février 2023. Cet entrepreneur de 38 ans est un spécialiste reconnu et dispose déjà d'un excellent réseau dans la branche en raison de ses activités pour EIT.swiss et EIT.zentralschweiz.

# SwissSkills 2022

Les SwissSkills 2022 ont eu lieu du 7 au 11 septembre 2022 à la Bern Expo. Outre de nombreuses démonstrations de métiers, des championnats suisses ont également eu lieu dans différentes professions. Le tournus des SwissSkills ayant été repoussé en raison de la pandémie du coronavirus, EIT.swiss n'a pas participé cette année avec un concours, mais avec une grande démonstration des professions. Outre la formation initiale d'installateur/trice-électricien/ne CFC, les élèves ont pu se faire une idée de manière simple et impressionnante des professions d'électricien/ne de montage CFC, de planificateur/trice-électricien/ne CFC et d'informaticien/ne du bâtiment CFC. La nouvelle présentation sous le label e-chance.ch a été convaincante et le stand a attiré le public, notamment grâce aux deux candidats au championnat du monde des métiers.



## Nouvelle publication chez Faktor Verlag

### Photovoltaikanlagen – Planung, Installation, Betrieb

Dans ce nouvel ouvrage de référence, l'auteur Christof Bucher a rassemblé beaucoup d'expertise pour la planification, la construction et l'exploitation d'installations photovoltaïques. Il en résulte un livre pratique qui considère les installations PV ainsi que leurs interfaces avec d'autres corps de métier. Le livre traite de tout ce qui est nécessaire pour mener à bien un projet photovoltaïque. De nombreux exemples et conseils pratiques complètent le contenu.

Le livre a été élaboré en collaboration avec les associations professionnelles Swissolar, EIT.swiss, Suissetec ainsi que la Haute école de Lucerne (HSLU) et SuisseEnergie. Il s'adresse à des spécialistes tels que les planificateurs PV, les architectes et les installateurs planificateurs. Mais il sert également d'ouvrage de référence pour la formation et la formation continue.

[faktor.ch](http://faktor.ch)

#### Données bibliographiques

- Disponible uniquement en allemand
- Faktor Verlag, Zürich, 2021
- Volume : 440 pages
- Auteur: Christof Bucher
- Format: 210 mm x 275 mm
- Prix: 120 Fr. (relié), 108 Fr. (E-Book), 132 Fr. (combi)
- ISBN: 978-3-905711-62-2



Felix von Rotz, président KNX Swiss, Jacques-Olivier Georges, président EIT.vaud, Philippe Massonnet, président EIT.geneve.

## Confé- rence des présidents

**Lors de la conférence des présidents, des thèmes prioritaires et des mesures pour un programme pluriannuel d'EIT.swiss ont été développés.**

## Échange Romandie

**Le 29 septembre, les membres d'EIT.vaud et d'EIT.geneve ainsi que KNX Swiss se sont réunis à Genève.**

L'objectif de cet échange organisé en commun au centre de formation de la FMB, la Fédération genevoise des métiers du bâtiment, était de s'informer sur les nouveaux développements en matière d'automatisation des bâtiments.

Jacques-Olivier Georges, Secrétaire Général d'EIT.vaud, a ouvert la rencontre en souhaitant que les participants coopèrent avec d'autres entreprises. Dans un avenir proche, on ne construira plus sans domotique qui est le lien entre tous les acteurs de la branche. Philippe Massonnet, président d'EIT.geneve, a lancé un appel pressant à ses membres pour qu'ils se retournent vers KNX et profitent des nombreuses offres de formation continue. C'est la seule façon de sortir de la spirale infernale des rabais et de ne pas se retrouver sur la touche.

Avec KNX, il est possible de créer des installations qui réduisent la consommation d'énergie des bâtiments et contribuent à atteindre les objectifs climatiques. Des exemples ont été donnés dans les exposés techniques qui ont suivi.

Philippe Donnet, membre du comité directeur de KNX Swiss, a expliqué dans son exposé le fonctionnement de KNX Secure. Après deux autres présentations sur le concept Homsphere et sur le Big et Smart Data, cette manifestation passionnante s'est terminée par un apéritif convivial au 7<sup>e</sup> étage avec une vue et des perspectives d'avenir optimales.

Une nouvelle édition est souhaitée de toutes parts.

**EITvaud.ch, EITgeneve.ch**

La conférence des présidents a eu lieu le 25 août 2022 à Lucerne. L'évènement a principalement porté sur le développement d'un programme pluriannuel visant à atteindre les objectifs de l'association. Après une brève introduction par le président Michael Tschirky, les participants ont été invités, dans le cadre d'un soi-disant «Worldcafé», à discuter des thèmes principaux et à développer des mesures. Les résultats de la conférence des présidents seront à nouveau analysés par le Comité lors de sa prochaine séance. Ensuite, il formulera une motion à l'attention de l'assemblée des délégués de novembre 2022.



Patrik Siegenthaler, Yannick Flepp

## WorldSkills Competition 2022 Special Edition

Les SwissSkills 2022 ont marqué le coup d'envoi des WorldSkills Competition 2022 Special Edition avec le championnat du monde des mouleurs et mouleuses. En octobre, 13 autres championnats du monde auront lieu à neuf endroits en Suisse. Au total, 62 championnats des métiers seront organisés dans 15 pays d'ici novembre 2022. Les championnats du monde de la branche électrique auront lieu à Salzbourg, en même temps que quatre autres championnats. La cérémonie d'ouverture officielle aura lieu le 23 novembre 2022 et la lutte pour les médailles se déroulera du 24 au 26 novembre 2022. La cérémonie de clôture aura lieu le 27 novembre 2022.

Patrik Siegenthaler y participera dans la catégorie «Electrical Installations». Yannick Flepp représentera la branche dans la profession «Industrial Control». Comme les années précédentes, EIT.swiss informera sur les concours via e-chance.ch.

## Deuxième journée de la branche EIT.swiss

**Le 17 janvier 2023, la deuxième journée de la branche aura lieu au Kursaal de Berne sous la devise «La branche électrique face à de nouveaux défis». Pour tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer, cette journée sera également transmise en direct sur Internet.**

EIT.swiss a de nouveau invité des orateurs de renom des domaines de la gestion d'entreprise, de l'approvisionnement en énergie et du Virtual Design and Construction (VDC). Le matin, la professeure Dr Heike Bruch, HSG, et la professeure Dr Kerstin Wagner présenteront des méthodes pour la transformation et la coopération des entreprises dans un environnement en plein changement. Avant le déjeuner commun, Michael Frank, directeur de l'AES, parlera de la situation actuelle en matière de sécurité d'approvisionnement. Par la suite, le professeur Dr Christoph Bucher montrera les opportunités qui en découlent pour les entreprises de l'électricité, en particulier dans le domaine des installations PV. L'après-midi, le professeur Peter Scherer, FHNW, fera un exposé sur l'utilisation du VDC dans la branche. Enfin, Matthias Liechti de Building Information Technology présentera la possibilité de relier les appels d'offre CAN avec BIM.

Par la suite, EIT.swiss vous invite à un apéritif. Réservez d'ores et déjà cette date. Nous nous réjouissons de vous revoir!



**Tous les membres reçoivent une entrée gratuite pour la journée de la branche. Vous recevrez au préalable un e-mail de notre part avec toutes les informations nécessaires pour obtenir les billets.**

## Fiers de la relève de la branche électrique

**399 candidats ont passé leur procédure de qualification dans le canton de Zurich et ont reçu leur CFC lors de la fête des diplômés à Winterthour.**

Environ 1400 invités ont vibré avec les candidats dans les Eulachhallen. Les meilleurs ont été honorés sur scène pour leurs bonnes performances.

Silvan Lustenberger, vice-président d'EIT.zürich, a félicité les jeunes professionnels pour leur 1<sup>re</sup> étape dans leur nouvelle vie. La cérémonie a été ouverte avec des mots de motivation en vue d'une formation continue et un grand merci à toutes les personnes qui ont toujours supporté les diplômées et les diplômés.

Heinz Haag, président de la commission d'examen, a ensuite présenté les résultats de la procédure de qualification. Sur un total de 468 participants, 399 (87,9%) ont réussi leur examen cette année. Le taux de réussite de l'année dernière a encore été dépassé. Les performances particulières des trois meilleurs diplômés par profession ont à nouveau été honorées par un vol en hélicoptère.

Linda Gwerder, de Radio 1, a su convaincre en tant que nouvelle présentatrice. Elle a animé la cérémonie avec beaucoup de charme et a introduit au dernier temps fort de la soirée: le tirage au sort d'une année d'utilisation d'une Renault Clio.

[eitzurich.ch](http://eitzurich.ch)



Les meilleurs diplômés de 2022



Les apprentis ont apprécié les échanges entre eux.

## Burger, bière et fête

**Le 100<sup>e</sup> anniversaire a été l'occasion de trinquer et de faire la fête avec les «jeunes» et «ceux restés jeunes» à la Schüür à Lucerne.**

EIT.zentralschweiz vient de célébrer ses 100 ans. Cela mérite d'être fêté. C'est ce qu'il a fait le 25 juin lors d'une soirée de gala sur le Rigi et le 2 septembre lors d'une fête dans la salle de concert lucernoise «Schüür». Plus de 120 personnes, avant tout des apprentis des entreprises membres et leurs formateurs, ont répondu à l'invitation et se sont laissés gâter par «Burger, bière et fête» dans le jardin. Les plus fêtards parmi les jeunes électriciens ont profité de l'occasion pour se mêler ensuite aux visiteurs payants et participer à une «fête scandaleusement bonne».

Le président de l'association Martin Schlegel s'est réjoui de la présence de nombreux «jeunes» invités: «C'est un plaisir de trinquer à notre jubilé avec nos futurs spécialistes et cadres. En fin de compte, ils sont notre avenir, qui accompagnera l'association électrique dans les 100 prochaines années.» Il ne s'est toutefois pas laissé intimider par la jeune équipe en ce qui concerne le baby-foot. Malgré d'innombrables challengers, il a quitté le terrain comme joueur invaincu.

[eitzentralschweiz.ch](http://eitzentralschweiz.ch)



# Fête de fin d'apprentissage d'EIT.stadtbern

**240 nouveaux spécialistes de la branche électrique dans le canton de Berne.**

Après deux ans d'annulation de l'évènement en présentiel en raison du coronavirus, l'association de la branche électrique de la ville de Berne a invité les diplômés des PQ d'installateur/trice-électricien/ne CFC et d'électricien/ne de montage CFC, ainsi que leurs formateurs, parents et partenaires, à la cérémonie de fin d'apprentissage. La remise des CFC a eu lieu au Théâtre National de Berne en présence d'environ 400 invités.

Le président de l'association, Markus Herren, a souhaité la bienvenue et félicité les diplômé/es. Dans le canton de Berne, 146 installateurs/trices-électriciens/nes et 94 électriciens/nes de montage ont réussi leur CFC. Le taux de réussite est de 84%.

C'est avec fierté que les nouveaux professionnels ont reçu leurs certificats de capacité, remis par le chef-expert Marcel Burkhalter et le président de l'association. Pour avoir obtenu la meilleure note globale en tant qu'installateur-électricien CFC, Patrick Friedli a reçu un bon de voyage d'une valeur de CHF 700. Pour les meilleures notes obtenues en connaissances professionnelles d'installateur-électricien CFC, Patrick Friedli, Yves Canal et Timon Lehmann se sont vu remettre des bons Bern City d'une valeur de CHF 100 par l'association de la ville. La fête s'est poursuivie par un apéritif convivial et un concert du rappeur suisse Manillio.

[eitbern.ch/eit-stadtbern/qv-feier.html](http://eitbern.ch/eit-stadtbern/qv-feier.html)



Quelques-uns des diplômé/es ayant réussi leur PQ



Cocktail dînatoire festif

## 50<sup>e</sup> anniversaire de l'EBZ

**La fête du 50<sup>e</sup> anniversaire avec l'inauguration de l'agrandissement du centre de formation électrique EBZ a eu lieu le 24 août 2022 à Effretikon.**

Les invités ont été accueillis avec un apéritif et ont pu visiter librement les points forts de l'EBZ. Différents postes dans les salles de classe et les laboratoires ont permis de présenter des modèles pour les CI, la formation continue et les possibilités de formation PV. Un aperçu des nouvelles salles de classe hybrides a également été donné. À l'extérieur, la plateforme élévatrice a permis de prendre de la hauteur et de regarder l'EBZ sous une toute autre perspective.

Après son discours, Andreas Egli, président d'EIT.zürich, a donné la parole à Silvia Steiner, conseillère d'État, qui s'est adressée aux quelque 180 personnes présentes avec les salutations de la direction de l'instruction publique. Beat Krauer et René Schiess ont ramené les invités en 1972 et, en tant que collaborateurs de longue date, ont décrit l'évolution de l'ELAZ à l'EBZ au cours des 50 dernières années.

Le département gastronomique de l'EBZ a su convaincre lors d'un cocktail dînatoire festif. L'évènement a été accompagné musicalement par Helen Pfaff and friends. Le groupe de dames a interprété des chansons connues et a assuré une bonne ambiance dans un cadre approprié.

[eitzürich.ch](http://eitzürich.ch)



# Le manuel du professionnel

**Le guide électrisant pour chaque problème technique de l'installateur-électricien CFC est disponible dans une nouvelle version (disponible uniquement en allemand).**

Le manuel de l'installateur-électricien CFC a été spécialement conçu comme ouvrage de référence pour l'intervention quotidienne de l'installateur-électricien. Il permet de trouver rapidement des solutions à presque tous les problèmes techniques et est donc un must pour tout praticien. Il convient également parfaitement à la préparation de l'examen de fin d'apprentissage.

Le manuel a été adapté à l'état de la technique, surtout dans les chapitres sur les normes (NIBT 2020) et la télématique, et rendu plus clair grâce à de nouvelles représentations visuelles. La nouvelle version est disponible dès maintenant (en allemand). Si vous possédez une ancienne version du manuel, remplacez-la dès maintenant par l'édition actuelle. Vous serez ainsi à nouveau à jour. L'ouvrage est disponible auprès

d'EIT.stadtbern. Le prix reste inchangé et est de CHF 89 (TVA incluse, port et emballage non compris). À partir d'une commande de onze exemplaires, nous accordons un rabais de quantité de 8%.

**[eitstadtbern.ch](http://eitstadtbern.ch)**



**Prioli Antonio** bureau d'ingénierie électrique  
a. prioli ag, propriétaire/directeur

# Chères collègues Chers collègues

**E**ntendons-nous encore pousser l'herbe? Il y a une dizaine d'années encore, nous, les ingénieurs et installateurs-électriciens, étions considérés comme des spécialistes et les premiers interlocuteurs pour les installations de télécommunication. Mais comme on le sait, les télécommunications ont radicalement changé depuis lors. Nous avons en grande partie raté ce changement et laissé cette activité sur un plateau d'argent à la branche informatique. Cet exemple ne constitue malheureusement pas une exception. Nous faisons appel à des intégrateurs pour diverses nouvelles technologies telles que les systèmes d'automatisation du bâtiment, alors que nous préfererions toujours commander la lumière par un simple circuit de schéma 3. La question se pose donc de savoir si, à l'avenir, nous souhaitons uniquement planifier et poser des conduites et des câbles.

Actuellement, la demande d'installations photovoltaïques, d'optimisations de l'autoconsommation et d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques

augmente rapidement et continuera selon toute vraisemblance à croître à l'avenir. Les événements actuels en ce qui concerne notre dépendance énergétique de l'étranger et la probable pénurie d'électricité qui s'annonce pour l'hiver prochain ne feront que renforcer ces tendances.

Les ingénieurs et installateurs-électriciens sont prédestinés à mettre en réseau ces nouveaux domaines d'affaire afin de garantir un fonctionnement optimal et la meilleure convivialité possible. Nous avons des connaissances techniques, nous comprenons les installations les plus complexes et nous sommes capables de travailler avec les matériaux, les technologies et les corps de métier les plus divers.

C'est pourquoi, cette fois-ci, il faut que nous reconnaissons les signes du temps, que nous fassions appel à nos compétences et que nous n'attendons pas dans notre «zone de confort» que d'autres prennent en charge ces nouveaux domaines d'activité.

**MENTIONS LÉGALES** magazine spécialisé d'EIT.swiss 2<sup>e</sup> année, paraît 4x par année, tirage 3100 ex. **Éditeur** EIT.swiss, Limmatstrasse 63, 8005 Zurich, [www.eit.swiss](http://www.eit.swiss), [OA@eit.swiss](mailto:OA@eit.swiss) **Relations publiques** EIT.swiss Laura Kopp, Verena Klink **Rédaction** René Senn, Insenda GmbH, Bahnhofstrasse 88, 8197 Rafz, +41 52 214 14 22, [redaktion@etrends.ch](mailto:redaktion@etrends.ch) **Collaboratrice de ce numéro** Annette Jaccard **Responsable de la publication** Jürg Rykart, Medienart Solutions AG, Oberneuhofstrasse 5, 6340 Baar, +41 41 727 22 00, [info@medienartsolutions.ch](mailto:info@medienartsolutions.ch), [www.medienartsolutions.ch](http://www.medienartsolutions.ch) **Concept de design** Medienart AG, Martin Kurzbein, 5000 Aarau, [www.medienart.ch](http://www.medienart.ch) **Mise en page** AVD GOLDACH AG, Selina Slamanig, 9403 Goldach **Impression** AVD GOLDACH AG **Abonnements/Adhésion** (le prix de l'abonnement est inclus dans la cotisation de membre d'EIT.swiss) 10 numéros (4x Magazine EIT.swiss, 6x eTrends ou 6x domotech) / Abonnement annuel EIT.swiss: CHF 125.- / +41 44 444 17 17, [info@eit.swiss](mailto:info@eit.swiss)

En collaboration avec

eTrends

domotech

medienart.  
SOLUTIONS

Imprimé  
en Suisse



Photo: © Elektro III AG

